

**Christian PAROT**

Secrétaire de la CSSCT/CSE

@ : christian.parot@ratp.fr

Tél : 0158 76 72 86

☎ : 06 20 76 22 85

☎ : ☐☐01 58 76 15 24

**Paris, le 18 avril 2020**

**Monsieur le Président de la CSSCT RATP Infrastructures,**

La CSSCT vient d'être interpellée quant à une possible allergie due à l'utilisation du gel hydro-alcoolique de la marque PURELL.

Plusieurs symptômes nous sont remontés comme :

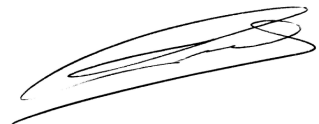
- Allergie cutanée.
- Forte brûlure d'estomac sûrement liée à l'inhalation de cette solution.

La CSSCT vous demande, Monsieur le Président de la CSSCT RATP Infrastructures, pour le bien-être des agents :

- De demander l'avis de la médecine du travail quant à ces possibles allergies dues à l'utilisation de ce gel.
- D'étudier la possibilité de vous fournir en gel hydro-alcoolique chez d'autres fournisseurs.
- De mettre à disposition des agents de la crème hydratante et protectrice pour les mains comme initialement demandé par la CSSCT à plusieurs reprises.
- De fournir la fiche FDX de la solution hydro-alcoolique de marque PURELL.

Cordialement.

Christian PAROT



Secrétaire CSSCT RATP  
Infrastructures